



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°318 DU 16 AU 22 MAI 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 7 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés, 5 victimes de VSBG, 2 personnes torturées et 1 personne arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 nouveau-né tué et 1 femme torturée.

Des membres de la milice Imbonerakure, des poli-

ciers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été relevés dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS</i>	4
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE</i>	4
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	5
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	5
<i>I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	5
<i>II. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	6
<i>III. CONCLUSION</i>	7

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
VSBG	: <i>Violences Sexuelles et Basées sur le Genre</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 16 mai 2022, sur la colline Ceru, commune et province Gitega, Fulgence Hakizimana, âgé de 35 ans, conducteur de taxi-moto dans la ville de Gitega, a été tué par balles par des policiers. Selon des sources sur place, durant la nuit du 15 au 16 mai 2022, un groupe de policiers avait mené une fouille perquisition chez les parents de Fulgence Hakizimana car celui-ci était accusé de détenir illégalement des armes à feu mais ils n'ont rien trouvé. Selon les mêmes sources, Eric Nijimbere, grand frère de Fulgence Hakizimana avait été accusé de vol en date du 14 mai 2022 et il avait été arrêté. Lors de son interrogatoire, il avait indiqué que c'est son petit frère Fulgence Hakizimana qui avait conservé l'arme d'où ces policiers ont alors arrêté Fulgence Hakizimana. Ce dernier a été conduit par des policiers dont Minani affecté à Bwoga, dans un buisson où ils l'ont tabassé et ils ont tiré une balle sur lui quand il

tentait de fuir. Ils sont partis en le laissant sur place car ils croyaient qu'il était mort. Par après, sa famille l'a conduit à l'hôpital où il a succombé. D'après Fiacre Itangishaka, chef de colline Ceru, Eric Nijimbere, ses parents et un autre frère d'Eric ont été arrêtés et ont été conduits au domicile de Zabulon Mfuranzima, responsable du SNR dans la province Gitega mais les parents d'Eric ont été libérés, le 17 mai 2022. En date du 18 mai 2022, l'administrateur de la commune Gitega, Jacques Nduwimana accompagné par Georges Nshimirimana, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD à Gitega et Zabulon Mfuranzima responsable du SNR dans cette province se sont rendus chez la famille du défunt Fulgence Hakizimana et ils lui ont promis de payer les frais funéraires et de donner une somme d'argent dont le montant s'élève à cinq cent mille fbu afin de ne pas porter l'affaire à la justice avant de libérer Eric et son frère, le même jour.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux corps sans vie retrouvés en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 16 mai 2022, tout près du Lycée municipal Ngagara, au quartier VII, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Dieudonné Gutabara, originaire de la province Muramvya, a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps portait un pansement sur la tête. L'autre corps sans vie de Fabien Ndiwokubwayo, originaire de la commune Rugazi, province Bubanza a été retrouvé dans un caniveau séparant le quartier Bururi et Bubanza, tout près de l'église pentecôte. Selon les mêmes sources, les mobiles et les circonstances de la mort de ces deux hommes n'ont pas été connus.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 17 mai 2022, dans une brousse située dans la cellule du quartier Shatanya III, commune et province Gitega, non loin d'un cimetière des musulmans, un corps sans vie d'un prénommé Willy, âgé

d'une trentaine d'années, résidant au quartier Masenga, ville de Gitega, originaire de la colline Rubamvyi, de cette même commune a été retrouvé. Asmani Ndayishimiye, chef de cellule du quartier Shatanya III, a confirmé cette information et a indiqué que les circonstances et les auteurs de meurtre n'ont pas été connus. Selon les mêmes sources, la police s'est rendue sur les lieux pour mener une enquête et par après ce corps sans vie a été conduit à la morgue de l'Hôpital Régional de Gitega.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022, indique qu'en date du 15 mai 2022, vers 6 heures, sur la sous-colline Bikomanganyi, colline Karamba, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, un corps sans vie de Maurice Bigirimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 60 ans, marié, père de 3 enfants, a été retrouvé après avoir été tué accusé d'avoir volé du petit pois, des colocases et des bananes. Selon des sources sur

place, son épouse, Consolate Nibizi a indiqué à la police que son mari avait apporté des régimes de bananes à la maison. Selon les mêmes sources, le présumé auteur de ce crime qui est Léonce Nsananiye, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 48 ans,

sentinelle des champs, a été arrêté tandis que deux autres complices dans cet assassinat à savoir Nkuruuma, Kidahaga et Vumiriya, propriétaire du champ ont pris fuite.

1.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 13 mai 2022, vers 7 heures, au bord de la rivière Nyamanogo, sur

la colline Gatunguru, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé. Selon des sources sur place, les causes et l'auteur de ce forfait n'ont pas été connus.

1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 22 mai 2022, vers 2 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Muturagi, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 46 ans, originaire de la colline, zone et commune Buhiga a été exécuté à coups de machettes lorsqu'il était avec trois hommes non identifiés qui ont pris fuite. Selon des sources

sur place, ils ont été surpris en train de voler des chèvres sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga et ils avaient déjà tué deux chèvres et les avaient emballées dans les sacs. Selon les mêmes sources, le propriétaire de ces chèvres a entendu ces voleurs et a alerté ses voisins. Ces derniers sont intervenus, ont encerclé le ménage et ont tué sur place Muturagi.

1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 12 mai 2022, vers 17 heures, sur la colline Murunga, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, C.I., âgée de 12 ans, a été violée par Aster Mpawenayo, domestique, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, les faits se sont passés dans la maison où travaillait Aster lorsque la victime était venue rendre visite à ses amis. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugongo-Manga.

Cibukiro quand ils provenaient d'un bar étant tous ivres. Selon des sources sur place, ils se sont disputés et le mari a battu sa femme et celle-ci a été conduite à L'hôpital de Référence de Karuzi où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, par après, Floris Cibukiro a pris fuite.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 11 mai 2022, vers 21 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Justine Ndirabika, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, originaire de cette colline, a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Floris

Une fillette violée en commune Gatara province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2022 indique qu'en date du 5 mai 2022, sur la sous-colline Kigume, colline Butwe, commune Gatara province Kayanza, I.A., âgée de 9 ans, élève en 2^{ème} année, a été violée par Elie Hacimana, cultivateur, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime cherchait des herbes de pâturage pour des lapins et Elie l'a conduite dans un buisson où il l'a violée après lui avoir dit qu'il allait lui montrer l'endroit où il y avait de bonnes herbes. Selon les mêmes sources, en date du 12 mai 2022, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large.

Un garçon violé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 24 avril 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-Lac, province Makamba, E. N., âgé de 14 ans, a été violé par Musumari. Selon des sources sur place, la victime a donné des beignets à Musumari qui lui a exigé de partir en-

semble à son domicile afin de lui payer de l'argent pour les beignets pris. Arrivé au cimetière, dans un endroit caché, Musumari l'a violé et s'est emparé de tout son argent et de tous les beignets. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police tandis que la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux.

1.2.2. DES PERSONNES TORTUREES

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 16 mai 2022, vers 23 heures, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Elie Nizigiyimana, membre de la milice Imbonerakure et membre du Comité Mixte de Sécurité, a été battu par des membres de ce comité dirigés par leur chef, Louis Ndikumana alias Mutipe, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir saboté la ronde nocturne. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la Polyclinique Centrale de Bujumbura pour des soins mais ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 mai 2022, sur la colline Nyabutare, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Aline Niyonkuru, âgée de 16 ans, a été battue et blessée par son voisin, Alexis, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la famille de la victime a porté plainte auprès de l'administrateur communal et de la police mais il n'y a pas eu de suite. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabutare où elle a été alitée pendant 3 jours.

1.3. DU DROIT A LA LIBERTE

1.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 mai 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ciza, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 61 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être féticheur, de tuer des gens et de les manger. Selon les mêmes sources, la

police a mené une fouille perquisition chez lui où seuls des médicaments traditionnels ont été trouvés. Les habitants de cette colline avaient passé toute la nuit rôdant autour de sa maison pour l'empêcher de s'évader en attendant l'arrivée de la police et ils allaient le brûler dans sa maison n'eût été l'intervention des représentants collinaires.

II. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Trois femmes blessées en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 22 mai 2022, vers 20 heures, sur la sous-colline Butaramuka, colline Rugeregere, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, Evelyne Mukeshimana, âgée de 56 ans, ses deux locataires, Nadia, âgée de 22 ans, et Ndiokubwayo, âgée de 35 ans, ont été blessées par l'explosion d'une grenade lancée dans une parcelle de la famille d'Evelyne par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, un tract qui accusait Evelyne de pratiquer la sorcellerie et qui la mettait en garde de la tuer a été trouvé, après cet incident. Ces victimes blessées ont été conduites à l'hôpital de Cibitoke pour des soins médicaux.

Des entraînements paramilitaires en commune et province Rumonge

Depuis le 16 au 21 mai 2022, à l'intérieur du stade Vyizigiro de Mbuga, zone Kizuka, commune et province Rumonge, des entraînements paramilitaires ont été effectués par des membres de la milice Imbonerakure venus de toute la province. Selon des

sources sur place, la supervision des activités était assurée par le secrétaire provincial du parti CNDD-FDD et ils étaient nourris et logés dans ce stade. Les habitants proches de ce stade disent qu'ils sont inquiets de ces activités paramilitaires. Ces activités ont été clôturées en date du 21 mai 2022 par l'octroi des certificats de formation aux participants au centre de Rumonge, à un lieu communément appelé « Kugiporoti ».

Une personne ligotée et jetée en commune Rusaka province Mwaro

En date du 19 mai 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline Bisha, zone Makamba, commune Rusaka province Mwaro, Arnaud Banyuzuriyeko, âgé de 22 ans, a été ligoté et jeté près d'un marais par trois hommes vêtus des habits noirs. Selon des sources sur place, la victime a été retrouvée à environ 200 mètres de chez elle, par des élèves qui se rendaient à l'école. Selon les mêmes sources, ses bras et ses jambes étaient ligotés tandis que sa tête attachée entre ses jambes. Son père l'a conduite à l'hôpital de Kibumbu où elle a repris conscience vers 17 heures.

III. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des faits sécuritaires dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.